

Le 17 août 2010

Procès-verbal de la séance extraordinaire des membres du Conseil de la Ville de Saint-Marc-des-Carières, tenue en public le 17 août 2010 à 19h. et à laquelle étaient présents messieurs Sylvain Naud, Marc Dufresne, Jacques Bédard, Marc Boivin et madame Émilie Naud formant quorum sous la présidence de monsieur Guy Denis, maire.

Heure du début de la séance extraordinaire : 19 heures.

Un avis de convocation a été expédié tel que spécifié à l'article 323 de la *Loi sur les cités et villes* à tous les membres du Conseil.

SM-248-08-10

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**SUR LA PROPOSITION DE monsieur Sylvain Naud
APPUYÉE DE monsieur Marc Dufresne
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES
CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE l'ordre du jour soit adopté avec les modifications et les ajouts suivants :

Ajouts :
Aucun

Remis à une date ultérieure :

6) Pro shop Intersport St-Raymond : matériel et machine à aiguiser

SM-249-08-10

**DEMANDE DE PRÊT POUR LES INFRASTRUCTURES
MUNICIPALES LIÉES À L'HABITATION RÉSIDEN-
TIELLE À
FINANCEMENT QUÉBEC**

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement fédéral a annoncé en janvier 2009, une initiative visant à faire bénéficier les municipalités canadiennes d'un programme sous forme d'un prêt à faible coût, mise en œuvre par Financement Québec en vertu d'une entente avec la Société Canadienne d'hypothèques et de logement;

CONSIDÉRANT l'intérêt du Conseil municipal à ce programme;

CONSIDÉRANT que les travaux au développement résidentiel du prolongement de la rue Matte phase IV sont admissibles à ce projet;

EN CONSÉQUENCE;

**SUR LA PROPOSITION DE monsieur Marc Dufresne
APPUYÉE DE monsieur Marc Boivin
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES
CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit.

QUE le Conseil demande un prêt à faible coût d'un emprunt maximum de 750 000\$ pour un terme de 20 ans à Financement Québec en vertu du règlement 297-00-2010-E.

QUE le Maire et le directeur général / greffier-trésorier soient autorisés à signer tous les documents nécessaires pour finaliser ce dossier et procéder à cet emprunt selon les modalités de Financement Québec et ses partenaires.

**AVIS DE MOTION : MODIFICATIONS SUR LES TARIFS
MUNICIPAUX ET ACTIVITÉS SPORTIVES ET CULTURELLES**

Règlement 292-03-2010

Monsieur Marc Boivin, conseiller de la Ville de Saint-Marc-des-Carières, donne avis qu'il sera présenté pour adoption lors d'une prochaine séance un règlement modifiant les tarifs municipaux et activités sportives et culturelles.

Chacun des membres du Conseil ayant reçu une copie, le directeur général / greffier-trésorier est dispensé d'en faire la lecture.

SM-250-08-10

CENTRE RÉCRÉATIF CHANTAL PETITCLERC : MARQUISE

CONSIDÉRANT l'importance de la sécurité à l'entrée du Centre récréatif Chantal Petitclerc;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire d'apporter des correctifs afin d'éliminer l'accès de la toiture de la nouvelle partie;

EN CONSÉQUENCE;

**SUR LA PROPOSITION DE monsieur Marc Dufresne
APPUYÉE DE monsieur Marc Boivin**

**IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES
CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le Conseil accepte le montant budgétaire de 9 000,\$, taxes en sus, de Côté Chabot Morel, architectes afin de construire un mur de protection à l'entrée du Centre récréatif Chantal Petitclerc.

SM-251-08-10

AJOURNEMENT DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

**SUR LA PROPOSITION DE monsieur Marc Dufresne
APPUYÉE DE monsieur Marc Boivin**

**IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES
CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE l'on ajourne la séance à 21h.

QUE les délibérations de la présente séance seront finalisées le 18 août 2010 à 17h.

Procès-verbal de la continuité de la séance extraordinaire du 17 août 2010 et ajournée le 18 août 2010 à 17h00, étaient présents messieurs Sylvain Naud, Jacques Bédard et Marc Boivin formant quorum sous la présidence de monsieur Guy Denis, maire.

SM-252-08-10

APPEL D'OFFRES: PRECO : PROJET #2 : RÉFECTION DE LA RUE BEAUCHAMP ET DU 3^E RANG OUEST

CONSIDÉRANT les recommandations de Génivar.;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues dont voici le détail, taxes en sus :

Inter Cité Construction	1 840 730,13 \$
Construction & Pavage Portneuf Inc.	1 843 843,86 \$

EN CONSÉQUENCE;

SUR LA PROPOSITION DE monsieur Marc Boivin

APPUYÉE DE monsieur Jacques Bédard

IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la soumission d'Inter Cité Construction soit acceptée au montant de 1 840 730,13\$, taxes incluses, pour la réfection de la rue Beauchamp et du 3^e Rang Ouest étant conforme au devis et plus bas soumissionnaire.

QUE l'acceptation de ces travaux soit conditionnelle à l'approbation du règlement d'emprunt 298-00-2010-E par le Ministère des Affaires municipales, des régions et de l'occupation du territoire.

Période de questions

Le Président de la séance invite les citoyens à la période de questions.

SM-253-08-10

LEVÉE DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT que tous les points à l'ordre du jour étant épuisés;

EN CONSÉQUENCE;

SUR LA PROPOSITION DE monsieur Sylvain Naud

APPUYÉE DE monsieur Marc Boivin

IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la séance soit levée à 17h25.

Je, (maire ou président de la séance), ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé le directeur général / greffier-trésorier de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 L.C.V.

Guy Denis, maire

Maryon Leclerc, dir.gén./greffier-trés.

Guy Denis, maire